



HAL
open science

Licence professionnelle Éco-conseil en productions agricoles

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Éco-conseil en productions agricoles. 2015, Université Joseph Fourier - Grenoble - UJF. hceres-02038785

HAL Id: hceres-02038785

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02038785v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Rapport d'évaluation

Licence professionnelle Eco-conseil en productions agricoles

- Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Campagne d'évaluation 2014-2015 (Vague A)

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations et diplômes

Pour le HCERES,¹

Didier Houssin, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2014-2015

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Chimie, biologie, santé, STAPS

Établissement déposant : Université Joseph Fourier – Grenoble - UJF

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle (LP) mention *Agronomie* spécialité *Eco-conseil en productions agricoles* (ECPA) qui a été ouverte en 2011 est organisée en collaboration entre l'UFR de Chimie-Biologie de l'Université Joseph Fournier et le Centre de formation professionnelle et de promotion agricoles (CFPPA) de la Côte Saint-André. Elle vise à former des conseillers capables d'apporter des réponses aux demandes actuelles du monde agricole en matière de réduction des pesticides, de transition énergétique, du maintien de la biodiversité et du respect de l'environnement. Les effectifs sont fixés par la Région Rhône-Alpes à un maximum de 12 apprentis.

Avis du comité d'experts

La formation est organisée autour d'un tronc commun de 452 heures réparties de manière équilibrée entre cours magistraux, travaux dirigés, travaux pratiques, stages de terrain et un projet tuteuré. Aucun enseignement n'est à l'heure actuelle mutualisé avec d'autres LP ou la licence de biologie de l'UJF. Les unités d'enseignement (UE) « identification des grands enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux », « conduite du changement et du conseil », « diagnostic de l'exploitation agricole » et « itinéraires techniques et solutions pour une agriculture éco-compétitive » visent l'acquisition des connaissances liées au cœur de métier. Elles sont complétées par les UE « bases fondamentales et mise à niveau », « bases théoriques et conceptuelles en biologie, écologie et agronomie », « réglementation et aspects juridiques » qui apportent des bases théoriques et juridiques indispensables à la compréhension des enjeux cités précédemment. On regrette cependant la quasi-absence (d'après les informations fournies dans le dossier) d'enseignements sur les productions animales. Le CFPPA porte pourtant une grande part de la formation et assure le suivi des apprentis, les universitaires étant peu impliqués sur cet aspect.

Le tableau récapitulatif de l'équipe pédagogique (sept enseignants-chercheurs spécialisés dans le domaine de formation) à qui sont associés des professionnels (huit) en annexe du dossier ne fait sans doute pas état de l'ensemble des enseignants et des professionnels intervenants au sein de cette LP. En effet, le nombre cumulé des heures d'enseignement n'est que de 228,5 heures, dont 126 heures pour les universitaires. Il est bien indiqué dans la partie descriptive que de nombreux professionnels (chambre d'agriculture, coopératives, agriculteurs, organismes agricoles, etc.) participent à la formation. Mais sans détail sur ces interventions, il est difficile de porter une appréciation. Quel qu'en soit la cause il est regrettable d'avoir de tels manques dans la présentation du dossier. Il y a également une tendance au morcellement de la formation en de nombreuses interventions représentant chacune de petits volumes horaires, ce qui ne facilite pas la compréhension de la cohérence globale.

Les objectifs de cette LP sont clairs et bien adaptés aux orientations de la programmation agricole 2014-2020 pour la région Rhône-Alpes, en lien avec la programmation européenne qui indique dans sa fiche « secteur agricole » que l'agriculture de la région Rhône-Alpes doit faire face à quatre enjeux principaux : intégrer et développer les activités agricoles et agroalimentaires dans les territoires rhônalpins ; améliorer la performance économique des exploitations agricoles rhônalpines dans le respect des milieux naturels ; garantir et promouvoir une alimentation sûre, de qualité, source de valeur ajoutée et de revenu pour les agriculteurs et les transformateurs rhônalpin ; faciliter l'adaptation de l'agriculture rhônalpine aux changements et accompagner ses évolutions. Les objectifs affichés correspondent également bien aux besoins actuels de la profession agricole, notamment ceux liés aux exigences du « plan Ecophyto 2018 » du Ministère de l'agriculture (avoir réduit de moitié la quantité de pesticides utilisés en 2018), ceux liés à la transition énergétique et ceux liés au maintien de la biodiversité. La pertinence de cette formation est donc avérée, surtout qu'il

n'existe pas de formation similaire de niveau II en France (même si d'autres LP concernent l'agriculture durable ou raisonnée).

Les premiers résultats concernant l'insertion des diplômés de cette formation encore jeune (2011) sont encourageants.

Éléments spécifiques

Place de la recherche	Elle repose essentiellement sur l'implication d'enseignants chercheurs et de chercheurs (CNRS).
Place de la professionnalisation	Elle est naturellement importante, la formation se déroulant en alternance (contrats de professionnalisation et d'apprentissage). On regrette les imprécisions sur la typologie des entreprises qui accueillent les alternants.
Place des projets et stages	La période en entreprise est de 38 semaines. le dossier donne peu d'informations sur l'organisation de l'alternance.
Place de l'international	La LP n'est pas spécifiquement tournée vers l'international, et il n'est apparemment pas proposé d'enseignement d'anglais. Il n'existe pas de partenariat avec l'étranger.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Malgré un souhait exprimé d'ouverture, on observe que les promotions restent majoritairement composées de BTSA (90 %). La sélection des candidats se fait après un entretien avec le responsable pédagogique. Les modalités précises de recrutement ne sont pas précisées. Au début de la formation, les étudiants bénéficient d'une première unité d'enseignement d'environ 30 heures de mise à niveau. Un suivi conséquent et personnalisé des étudiants est assuré tout au long de l'année.
Modalités d'enseignement et place du numérique	L'espace numérique de travail collaboratif permet les échanges de documents. Le rythme de l'alternance n'étant pas présenté, l'organisation de l'année ne peut être évaluée complètement. Pour certaines UE il n'y a pas de données sur la répartition CM/TD/TP.
Evaluation des étudiants	Excepté pour le stage et le projet tutoré, aucune précision n'est donnée dans le dossier concernant les modes d'évaluation des étudiants. Les différences importantes d'attribution d'ECTS entre les UE1, UE2 et UE3 auraient nécessité une explication.
Suivi de l'acquisition des compétences	Aucune information du dossier ne permet d'apprécier ce point. L'annexe descriptive au diplôme (ADD) est inexistante.
Suivi des diplômés	Il est annoncé une excellente réussite des étudiants, ainsi qu'une bonne insertion professionnelle à un niveau qui semble en adéquation avec le référentiel ; des détails (structures employant les diplômés, postes occupés) ne sont cependant pas donnés, ce qui est regrettable.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un comité de pilotage se réunit régulièrement, mais il ne comprend pas de professionnels. Des étudiants sont impliqués dans des réunions pédagogiques. Une autoévaluation a été menée et ses conclusions utilisées pour améliorer la formation.

Synthèse de l'évaluation de la formation

Points forts :

- Une formation dans un secteur bien identifié, bien adossée au tissu socio-économique local et régional.
- Une implication forte du CFPPA sur les aspects spécifiques.
- Une bonne insertion professionnelle des diplômés en termes de pourcentage de placement.
- Une autoévaluation qui a relevé des points faibles, en cours de modification.

Points faibles :

- Une faible implication dans le suivi pédagogique des enseignants de l'UJF.
- Un dossier parfois incomplet.
- De petites promotions et un recrutement pratiquement limité aux BTSA (90 % des étudiants).
- Un manque d'analyse qualitative de l'insertion des diplômés.

Conclusions :

Il s'agit d'une formation par apprentissage originale et de qualité, bien qu'encore jeune (2011). Ses objectifs correspondent bien aux besoins actuels du monde agricole en région Rhône-Alpes, aux orientations du Ministère de l'agriculture et à celles de la PAC 2014-2020 ; les premiers résultats concernant l'insertion sont encourageants, même si une analyse sur les postes occupés permettrait de juger de la pertinence de la formation par rapport au marché du travail, et de proposer d'éventuelles évolutions des contenus.

L'établissement devrait s'assurer qu'une réflexion sur l'évaluation des compétences des étudiants est menée, et que les modalités d'évaluation des étudiants sont conformes. Il serait également utile d'encourager la mise en place et l'utilisation d'une grille d'évaluation des enseignements par les étudiants, ainsi que d'un conseil de perfectionnement comprenant des professionnels et des organismes interprofessionnels.

Concernant les contenus, il serait souhaitable que des enseignements pré-professionnalisants en informatique et en langue, indispensables pour un étudiant de licence, soient clairement intégrés dans la formation.

Observations de l'établissement

Mention de Licence professionnelle Eco-conseil en Productions Agricoles

Madame, Monsieur,

Nous remercions vivement le Comité d'Evaluation pour l'analyse conduite et la qualité des remarques transmises.

Les commentaires et éléments fournis seront pris en compte dans les dossiers d'accréditation que nous allons faire remonter prochainement à la DGESIP.

Concernant cette mention de diplôme, nous avons relevé quelques observations que nous nous permettons de vous formuler :

Observations :

Point faible : une faible implication dans le suivi pédagogique des enseignants UJF.

La moitié des apprentis a un tuteur enseignant universitaire et l'autre moitié un enseignant du CFPPA, et cela depuis le début de la formation.

La difficulté de fidéliser des enseignants du milieu professionnel, si bien que leurs volumes horaires fluctuent d'année en année et qu'au sein d'une entreprise/un organisme, les intervenants changent régulièrement. Le dossier présente donc aussi fidèlement que possible les interventions qui peuvent apparaître en effet fragmentées. Néanmoins, d'après nos évaluations par les étudiants ces interventions présentent une très bonne cohérence globale, que nous ajustons d'année en année.

Evaluation des étudiants : concernant la répartition des ECTS entre les UE, elle correspond au volume horaire des UE qui est détaillé dans la présentation détaillée des UE qui a été fournie.

Place de l'international : à la difficulté récurrente de l'UJF à fournir des heures d'anglais compte tenu des besoins très importants de l'ensemble des formations, l'alternance complique de ce point de vue une éventuelle mutualisation avec d'autres formations.

Pour ce qui concerne les effectifs, le recrutement et le suivi : il s'agit en effet de petites promotions car la Licence s'effectue en apprentissage avec un flux conventionné faible et raisonnable. De ce fait, le recul sur l'insertion des diplômés manque encore actuellement de représentativité, mais justifie en tous cas a posteriori le choix de proposer des enseignements centrés sur les productions végétales. Concernant l'ouverture à des publics non BTSA, il s'agit de difficultés récurrentes pour les formations professionnelles en agronomie ou en agroalimentaire, qui séduisent peu d'étudiants de licence générale. Cette année, nous avons tout de même plusieurs candidats issus de L2 de biologie qui sont

très motivés, dont deux sont bien placés pour signer un contrat d'apprentissage.

En vous remerciant pour votre attention, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Isabelle OLIVIER

Vice-Présidente Formation et Pédagogie Numérique

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'I. Olivier', written in a cursive style with a horizontal line underneath.